Envoyé en préfecture le 19/05/2026
Reçu en préfecture le 19/05/2026
Publié le
ID : 022-212200984-20260506-2026050105-DE

COMMUNE DE LANDEHEN
CONSEIL MUNICIPAL du 06 MAI 2026

L'an **DEUX MILLE VINGT SIX, LE SIX MAI, à VINGT HEURES,** le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Nathalie TRAVERT LE ROUX, Maire.
Convocation du 25 avril 2026.

Nombre de membres en exercice : 15	Nombre de membres présents : 13 Nombre de pouvoirs : 2

Présents : Nathalie TRAVERT LE ROUX, Maire, Christine BRETON, Philippe BOSCHER, Stéphanie KERAUFFRET, Adjoints, Murielle NICOLAS, Benoît ROUAULT, Isabelle GICQUEL, Benjamin ROUAULT, Fabienne PERRO, Maxime ROBIN, Laurent CHEVREAU, Catherine RUFFET, Sonia JOANNOT.
Absents excusé(e) s : David GAUBERT qui a donné pouvoir à Christine BRETON, Corentin POILVET qui a donné pouvoir à Nathalie TRAVERT LE ROUX.

Le Conseil nomme Fabienne PERRO en qualité de **Secrétaire de séance.**

DELIBERATION N° 2026-05-01-05
5.3 COMMISSION APPEL d'OFFRES

Madame Le Maire expose :

Vu les articles L 1414-2 et L 1411-5 du code général des collectivités territoriales,
Considérant qu'il convient de désigner les membres titulaires de la commission d'appel d'offres et ce pour la durée du mandat.
Cette désignation doit avoir lieu à bulletin secret *sauf si le conseil décide à l'unanimité de ne pas y recourir (art. L 2121-21).*. Il convient de procéder de même pour l'élection des suppléants en nombre égal à celui des titulaires ;
Considérant qu'outre le maire, Président de la commission, cette commission est composée de 3 membres titulaires et 3 membres suppléants du conseil municipal,

Après en avoir délibéré, LE CONSEIL MUNICIPAL,

- **DECIDE** de ne pas recourir à la désignation à bulletins secrets,
- **DESIGNE** pour faire partie de la Commission d'appel d'offres, les membres suivants :

Titulaires
- Philippe BOSCHER
- Benjamin ROUAULT,
- Benoît ROUAULT

Suppléants :
- David GAUBERT
- Maxime ROBIN
- Corentin POILVET

Envoyé en préfecture le 19/05/2026
Reçu en préfecture le 19/05/2026
Publié le
ID : 022-212200984-20260506-2026050105-DE

COMMUNE DE LANDEHEN
CONSEIL MUNICIPAL DU 06 MAI 2026

VOTE **pour : 15** **contre : 0** **abstention : 0**

Fait et délibéré, les jour, mois et an susdits.

Nathalie TRAVERT LE ROUX,
Maire

Fabienne PERRO,
Secrétaire

Délibération certifiée publiée le 19 mai 2026 - transmise en Préfecture le 19 mai 2026
Nathalie TRAVERT LE ROUX, Maire